

Symposium

Quelle mobilisation possible pour les représentants syndicaux CHSCT et CPHSCT dans des contextes de changements organisationnels ?

Organisateurs :

René BRUNET, Ingénieur de recherche au LEEST - UA InVS - EA 4336 - SFR ICAT 4208
Faculté de Médecine Université d'Angers Rue Haute de Reculée 49045 ANGERS Cedex 01 –
rene.brunet@univ-angers.fr

Pascal SIMONET, AIX MARSEILLE UNIVERSITE, ENS LYON, ADEF EA 4671, 13248,
MARSEILLE, FRANCE – pascal.simonet@univ-amu.fr

Discutante :

Cécile BRIEC consultante à Alternatives Ergonomiques intervenant auprès des CHSCT et Docteur en psychologie du travail clinique de l'activité (axe de recherche : l'activité syndicale)

La thématique de la SELF 2015 concerne la performance. Elle pose des questions sur les liens entre efficacité et la santé au travail. Les représentants syndicaux des CHSCT dans le secteur privé comme dans le secteur public sont parmi les premiers interpellés sur des situations de travail dégradées au sein de leurs organisations. Les représentants syndicaux de la CPHSCT sont concernés mais de façon différente par ces changements-là. Ce symposium a pour but de partir de leurs expériences respectives de discuter des ressources et des empêchements d'une intervention performante en santé et sécurité au travail (SST) dans des contextes variés de changements organisationnels, de systèmes de production, de gestion des entreprises ou de réformes institutionnelles selon les cas.

L'activité syndicale des représentants de CHSCT et de CPHSCT est assez peu visible y compris parfois dans leurs propres structures syndicales. Pourtant de nombreuses questions d'efficacité de leur action se posent à eux non sans risque pour leur propre santé, pour s'acquitter au mieux de ces mandats syndicaux très spécifiques. Les ressources règlementaires et juridiques existent mais ne suffisent pas toujours à penser une action syndicale adéquate. Des dimensions sociales et psychologiques sont convoquées dans la plupart des situations. Elles sont parfois dramatiques et elles questionnent les limites de l'action et de la formation syndicales.

Ce symposium souhaite offrir un espace de dialogue sur la base d'expériences croisées entre différents syndicalistes CHSCT et CPHSCT des secteurs privé et public. Ce symposium s'inscrit dans l'histoire des travaux déjà présentés sur la mobilisation des acteurs en SST, mais il approfondit, cette fois ci, les liens entre le mandataire d'une institution représentative en SST et son syndicat.

Cette notion de mobilisation nous paraît féconde pour comprendre les tensions auxquels sont soumis ces acteurs afin d'intégrer la dimension de la santé au travail dans les projets de réorganisation et de réforme. Nous avons travaillé à plusieurs reprises cette notion de mobilisation du point de vue institutionnel, en direction des entreprises et de la population en général¹. Nous avons évoqué la question de la mobilisation des institutions comme moyen de faire évoluer l'intervention en SST et pour promouvoir l'intervention de mobilisation².

Nous n'avons pas encore abordé la dimension syndicale de la mobilisation. Quelles sont les tensions que les syndicalistes éprouvent pour faire en sorte que l'action en SST fasse l'objet d'une mobilisation sociale efficace ? Quels sont les ressorts de la mobilisation et/ou de la démobilisation des syndicalistes en charge de ces mandats CHSCT et CPHSCT ? Peut-on, doit-on considérer qu'il s'agit de mandats d'un genre particulier ? De quelles ressources disposent-ils et que doivent-ils inventer pour agir efficacement ? Comment regardent-ils les critères de la performance de leurs actions ? Nous proposons de discuter de la performance de l'action syndicale en santé et sécurité au travail tant du point de vue de leur organisation interne que du point de vue des actions de mobilisations destinées aux personnels qui sollicitent l'intervention du CHSCT. Comment rendre visibles les ressources sociales, psychologiques et organisationnelles de l'efficacité de l'action syndicale en SST dans des contextes de changement ?

Nous posons l'hypothèse que la performance d'intervention en SST repose aussi sur la capacité des représentants syndicaux à mobiliser leur organisation syndicale sur cet objet de la santé et du travail. Comment cet objet s'inscrit-il dans la performance stratégique globale d'une OS ?

Ce symposium permettra de discuter des tensions éprouvées par les mandataires syndicaux pour se mobiliser et mobiliser les personnels de l'établissement et des réseaux et leurs organisations syndicales quand il s'agit d'intervenir sur la question de la santé au travail.

Nous organiserons donc ce symposium en prenant appui sur l'expérience de représentants syndicaux dans l'éducation nationale où les CHSCT existent seulement depuis 2011 d'une part et ceux des représentants syndicaux de la CPHSCT depuis 2001 d'autre part.

Dans un contexte de réformes importantes et successives de la formation des enseignants et de l'Éducation Nationale les congrès et stages syndicaux des principaux syndicats de l'Éducation Nationale accordent une importance toute particulière aux questions de santé au travail des personnels et aux interrogations sur les actions syndicales efficaces à mener dans les établissements ainsi qu'au niveau rectoral et national. Devant l'augmentation des situations de travail critiques dans les établissements scolaires et universitaires les syndicalistes et

¹ Histoire de cette notion de mobilisation comme axe de recherche présentée dans les symposiums organisés depuis 2008. L'atelier numéro 8 au congrès du GFTMS à Grenoble en 2001 portait sur les outils de mobilisation pour prévenir les TMS.

² Cette question fut abordée lors du dernier congrès ACE en octobre 2014. L'atelier GFTMS à Montréal 2014 portait sur l'intervention de mobilisation des TMS.

responsables syndicaux s'interrogent de plus en plus sur les moyens dont ils disposent et ceux qu'ils doivent inventer pour mener à bien les mandats au sein des CHSCT.

Nous prendrons également appui sur l'expérience de représentants syndicaux à la CPHSCT en agriculture. Le positionnement de cette instance est différent de celle du CHSCT dans la mesure où sa mission principale vise à promouvoir la SST auprès des entreprises TPE d'un département. La CPHSCT n'a pas pour mission de s'immiscer dans le pouvoir gestionnaire des TPE. Dans ces conditions, comment situer l'évaluation de sa performance ? Quelle peut être la performance attendue de la CPHSCT et par qui ? Cette performance se niche-t-elle dans la façon d'exercer le paritarisme en matière d'HSCT ? est-elle dans les liens avec les autres institutions existantes ? est elle dans les types de relation entre les représentants syndicaux en CPHSCT et leur syndicat ?

Le symposium offre un cadre pour évoquer ces questions. Il donne l'occasion d'en débattre.

Modalités du symposium : durée (1h30) sous forme de deux tables rondes avec débats.